

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2000

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 33

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« Gouvernement »,

les mots :

« ministre chargé de la sûreté nucléaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.